

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
20.09.2018

Dossier complet le :
20.09.2018

N° d'enregistrement :
2018-3493

1. Intitulé du projet

Recherche en eau souterraine à proximité du captage de Vaubourgueil dans le cadre du programme de reconquête de la qualité d'eau du captage

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Régie des Eaux des Coëvrons

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Régis LEFEUVRE, Président

RCS / SIRET

8	3	4	1	7	5	0	6	9	0	0	0	1	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27 a	Forage d'eau de plus de 50 m de profondeur

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Réalisation de deux sondages de reconnaissance d'eau à 200 m de profondeur
- Réalisation de trois piézomètres à 20 m de profondeur
- Si l'un des deux sondages de reconnaissance est concluant : transformation du sondage de reconnaissance en sondage équipé puis en forage d'essai avec essai de pompage
- Transformation de l'autre sondage de reconnaissance en piézomètre

4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre de la reconquête de la qualité de l'eau sur le captage de Vaubourgueil (captage classé prioritaire au SDAGE Loire-Bretagne), la Régie des Eaux étudie les possibilités de mobilisation de nouvelles ressources, qui permettraient d'abaisser le taux de nitrates dans les eaux distribuées par dilution.

L'une des pistes étudiées correspond à la réalisation de deux sondages de reconnaissance.

Parallèlement, la Régie des eaux mène actuellement des investigations sur le terrain sur le Bassin d'Alimentation du Captage de Vaubourgueil, afin de compléter l'étude hydrogéologique générale menée sur le synclinal des Coëvrons (Pivette, 2010), et prévoit de créer 3 piézomètres.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux sont prévus sur une durée de six mois à partir du mois de novembre 2018.

Ils seront séquencés en 4 phases :

1. Réalisation de 2 sondages de reconnaissance à 200m
Réalisation de 3 piézomètres à 20 m
2. Equipement provisoire d'un des sondages et pompage d'essai de pré-qualification
3. Transformation du sondage équipé provisoirement en forage d'essai 6" et transformation du sondage restant en piézomètre
4. Pompage d'essai de longue durée (2 mois) dans le forage d'essai 6".

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet actuel ne comprend pas la phase exploitation qui dépend des résultats des forages et essais menés au cours du présent projet.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Article L214-1 et R214-1 à R214-6 du Code de l'Environnement :

Rubrique 1.1.1.0 : Sondage, forage y compris essai de pompage non destiné à un usage domestique, exécuté en vue de la recherche ou de la surveillance des eaux souterraines.

Régime de déclaration

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
sondages de reconnaissance à 200m de profondeur	2 sondages
piézomètres à 20 m de profondeur	3 piézomètres
diamètre ouvrage maximum 6 pouces	
aire de travail autour de l'ouvrage d'environ 10 m de rayon	

4.6 Localisation du projet

**Adresse et commune(s)
d'implantation**

Lieu-dit Vaubourgueil sur la
commune de Saint-pierre-sur-orthe
(53)

Parcelles cadastrales concernées :

OC34

OC39

OB08

OB1945

OB1849

Coordonnées géographiques¹ Long. ° ' " Lat. ° ' "

**Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d),
10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :**

Point de départ : Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée : Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?** Oui Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Partiellement: ZNIEFF de type I n°520015245 : Vallée de l'Orthe au moulin de Bernusse ZNIEFF de type II n°520015244 : Vallée de l'Orthe
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional Normandie-Maine
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle du captage AEP actuel, où seront implantés SR1, SR2 et PZ6 (piézomètre dans le coin nord-ouest de la parcelle) se situe en zone humide d'un point de vue pédologique (classes d'hydromorphie 5 et 6) d'après la carte pédologique de Mayenne. L'impact sur les zones humides sera inférieur à 1000m ² .

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, si l'un des deux sondages de reconnaissance s'avère productif, un essai de pré-qualification sera réalisé sur une période de 10 jours. Puis un essai de puits et enfin un essai pompage sur une durée de 2 mois pourra être réalisé. Il s'agit d'un pompage à débit constant. Rappelons que le débit recherché est limité (300m ³ /j). Le prélèvement sera effectué dans la nappe des schistes et calcaires (nappe profonde)
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'objectif de l'essai de pompage est de tester l'ouvrage et la productivité de l'aquifère sur une longue durée (2 mois). Les mesures piézométriques effectuées à proximité permettront d'évaluer l'impact du pompage sur les ouvrages environnants.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet concerne 3 sondages (2 sondages de reconnaissance et un piézomètre) situés en zone humide d'un point de vue pédologique (d'après la carte pédologique de Mayenne). L'incidence sur les zones humides sera limitée à l'aire de circulation de la machine de forage et de l'emprise du chantier (zone découverte type prairie agricole) pour une superficie inférieure à 500m ² .
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui déplacements ponctuels et limités dans l'espace (accès direct aux ouvrages) d'une foreuse et du matériel nécessaire au forage et essais de pompage sur les sites de forage
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La foration engendrera du bruit de façon temporaire, approximativement : - 2j par sondage de reconnaissance - 3-4h par piézomètre - quelques heures pour le réalasage éventuel d'un sondage en forage d'essai Les travaux auront lieu de jour uniquement. Le site est éloigné des habitations (distance minimale : 130m environ)

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les vibrations créées seront limitées à la proximité immédiate du trou de forage, et pendant la durée de foration.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eau de soufflage et de pompage uniquement sur parcelle enherbée et dans le cours d'eau (eau claire uniquement) Des mesures spécifiques pour la gestion des eaux de soufflage sont décrites dans le point 6.4 du présent document.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les Incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les Incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Pendant la réalisation des sondages de reconnaissance, afin d'éviter l'apport d'eau turbide directement dans le ruisseau de l'Orthe, l'écoulement en surface de ces rejets rejoindra un dispositif de récupération des eaux de soufflage composé d'un merlon en bas du site et d'un bassin de reprise de 1 m3 minimum situé en aval de l'ouvrage. Depuis ce bassin, les eaux seront refoulées vers le haut de la parcelle dans le milieu naturel (prairie enherbée), qui assurera leur filtration naturelle avant de rejoindre le réseau hydrographique (ruisseau de l'Orthe). Des épis sous forme de petits merlons ou de tranchées peu profondes pourront également être réalisés perpendiculairement à la pente pour ralentir la vitesse de l'eau refoulée.

Par ailleurs, les travaux de foration seront de durée relativement courte (2 à 3 jours par ouvrage), et le soufflage d'eau n'est pas constant.

Dans ces conditions, et adoptant au besoin une mesure d'accompagnement adaptée, l'incidence qualitative sur le cours d'eau récepteur sera faible.

Afin de mesurer l'incidence du pompage en profondeur sur les "nappes d'eau superficielles", le suivi piézométrique inclura des mesures dans les piézomètres superficiels existants (profonds de 9 à 12m) en plus des nouveaux piézomètres créés dans le cadre du présent projet.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, les mesures proposées permettent de réduire le risque de pollution du cours d'eau par des eaux turbides et/ou toute fuite de produit polluant.

La maîtrise d'oeuvre du projet a pour rôle de vérifier le respect de la réglementation en vigueur.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **EVRON**

le, **20/09/18**

Signature



